

Procès verbal d'assemblée générale ordinaire
du 5 décembre 2018 à 16h au siège de l'association
21, rue des Rustauds à 67700 MONSWILLER

L'assemblée convoquée par son Président a à l'ordre du jour les points suivants :

- rapport moral du Président
- rapport d'activité 2018
- projets 2019
- rapport financier du trésorier
- questions diverses.

Etaient présents :

- les membres statutaires au nombre de 6 présents et 2 absents excusés (voix représentées par d'autres administrateurs), qui ont émargé la feuille de présence
- les membres adhérents au nombre de 39, qui ont émargé la feuille présence.

L'assemblée régulièrement convoquée selon l'article 9 des statuts a débattu selon l'ordre du jour. Personne ne demandant plus la parole, le Président a mis aux voix pour les seuls membres autorisés, les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution :

L'assemblée des membres habilités approuve à l'unanimité le rapport moral du Président de l'association et décharge le Président dans l'exercice de sa fonction pour l'exercice clos le 30 juin 2018.

2^e résolution :

L'assemblée des membres habilités approuve à l'unanimité le rapport d'activité pour l'exercice arrêté au 30 juin 2018 et décharge le Président dans l'exercice de sa fonction.

3^e résolution :

Le Président a mis aux voix le rapport financier du trésorier assisté du cabinet comptable Hans et Associés à Molsheim, faisant apparaître pour l'exercice clos le 30 juin 2018 un résultat déficitaire de 4412.89 €. L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport, donne quitus au trésorier ainsi qu'au cabinet comptable et affecte le résultat en report à nouveau.

4^e résolution :

L'assemblée approuve les projets pour l'exercice 2018/2019 et renouvelle sa confiance au Président M. TREMSAL Jean Claude.

De tout ce qu'a dressé le présent procès verbal, il est donné tout pouvoir au Président pour accomplir toutes formalités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures, et le Président invite l'ensemble des personnes présentes autour d'un vin d'honneur.

Fait à Monswiller, le 11 décembre 2018

Signé par :
le président Jean-Claude Tremsal



le trésorier Rolf MATZ



Le cabinet d'expertise comptable Hans et
Associés représenté par Pascal WILLEM

